



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL

**Samedi 28 octobre 2023 à 9H45 à la
Salle de la Vence à Poix-Terron**

Procès-verbal

Présidence : Guy ANDRE

Membres du Comité Directeur présents : Sébastien BOIE, Hubert DESTENAY, Brahim FOUZARI, Dimitri FUMEL, Jacky GHEZA, Christian GILLES Olivier LHERMITE, Didier SENECHAL, Gilles RAVIGNEAUX.

Membres du Comité Directeur non présents : Younès ACHOURI, Christian BAUDIER, Philippe BELLINET, Elise BUSSAGLIA, Karine COLLIGNON, Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Magali GOFFETTE, David GROUD, Stéphanie MATHEY, Willy WATRIN.

Clubs votants non représentés :

3 voix : Entente Blanzy Aire Balham (excusé) / US Margut / ES Novion Porcien / AS Sedan le Lac / AMS Vrizy Vandy

4 voix : FC Bievres Chauvency / US La Francheville / FC Rancennes (excusé)

5 voix : US Machault / RC Nouzonville / FC Rimogne

7 voix : AS Mouzon / FC Porcien

Calcul des clubs présents :	84 clubs sur 97	= 86,6 %
Calcul des voix représentées :	389 voix sur 450	= 86,4 %

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur les sujets à l'ordre du jour.

1. – Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue du Président

Le Président Guy ANDRE accueille les représentants des clubs présents ainsi que l'ensemble des invités et les remercie d'avoir répondu présents à l'invitation pour cette Assemblée Générale, celle de l'an 101.

Une minute de recueillement est observée pour rendre hommage aux passionné(e)s de football qui nous ont malheureusement quitté.

Le Président présente une rapide rétrospective des 3 années de mandat réalisées et précise que cette mandature a été tronquée par les deux saisons de COVID. De nombreux projets ont pu voir le jour sur la saison 2022-2023 et il faut poursuivre dans cette direction afin de rattraper les nombreux licenciés laissés sur le côté pendant la pandémie.

Le Président indique qu'il présentera une équipe modifiée pour les élections qui se dérouleront en 2024.

Suite au départ d'Alexandre BROUTOT, le Président donne la parole à Monsieur Lucas THOUE, nouveau Directeur du District des Ardennes pour qu'il se présente auprès des représentants des clubs. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Avant d'aborder l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, le Président a souhaité aborder deux points :

- La situation du CSSA avec un exposé des faits et des explications sur les décisions prises à l'encontre du club afin que tout le monde puisse avoir le même niveau d'information
- L'incident survenu le week-end dernier avec un arbitre frappé à plusieurs reprises par un joueur lors d'une rencontre de D4. La procédure disciplinaire est en cours et une minute d'applaudissement a été réalisée en hommage à cet arbitre.

Une vidéo de sensibilisation relative à des comportements antisportifs et violents a été diffusée à l'ensemble des représentants des clubs : « touche pas à mon foot », vidéo réalisée par le District de la Haute Garonne.

Avant d'entamer pleinement l'ordre du jour, le Président, Guy André, remercie la mairie de Poix-Terron ainsi que le FC PIXIEN pour l'accueil et la mise à disposition de la salle de la Vence pour l'organisation de l'Assemblée Générale.

La parole est laissée à Monsieur Jean-Marie OUDART, Maire de Poix-Terron, qui nous parle du village, 907 habitants (2023) avec son club de football le FC PIXIEN, évoluant en D3, avec une trentaine de licenciés. Ensuite, Monsieur Jérôme JACQUES, Président du FC PIXIEN nous livre à son tour quelques mots sur le club. Nous les remercions.

Le Président salue la présence de Madame Brigitte LOIZON, conseillère départementale et maire de Guignicourt-sur-Vence, de Monsieur Lionel VUIBERT, député de la Circonscription, de Monsieur Christophe SOLLNER, membre du BELFA, et de Frédéric COQUET, partenaire (groupe Ambulances COQUET).

Parmi les excusées, Monsieur Joël MULLER, Président Délégué de la Ligue Grand Est de Football est retenu par une réunion de famille quant au Préfet des Ardennes, il est retenu par d'autres tâches. Nous les remercions pour l'intérêt qu'ils portent au football ardennais.

2. – Approbation du PV de l'AG du 29 Octobre 2022

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. – Election des représentants des clubs de District aux AG de la Ligue

Pour rappel, le District des Ardennes a le droit entre 5 à 10 binômes pour représenter les clubs de District aux AG de la Ligue et à ce jour il y a seulement 2 binômes validés sachant que 2 binômes ont perdu leur qualité de représentant car le club qu'ils représentaient est en Ligue pour la saison 2023 – 2024.

Lors de la transmission de l'appel à candidature, il a été rappelé les conditions d'éligibilité pour être recevable. Le 27 septembre (30 jours avant la date de l'AG), date limite de dépôt des candidatures, le District n'a reçu aucune candidature pour cette élection. Ainsi les

binômes validés en AG précédentes et répondants aux conditions définies à l'article 13.2 des statuts du District, représenteront les clubs de District aux AG de la Ligue, à savoir :

- Christian BAUDIER & Hervé LANIQUE de CHALLERANGE
- Willy WATRIN & Jonas LAPIERRE de BUZANCY

4. – Remise des récompenses

Médailles District :

Sur proposition des Présidents de Club, la médaille d'argent est décernée à :

M. Badr LABIAD de l'OCNA
M. Damien MAGNY de l'OCNA
M. Benoit TESSARI de l'OCNA
M. Nicolas VASCHETTO de l'OCNA
M. Kamel AISSAOUI de l'US REVIN
M. Mohamed LAASSIBA de l'US REVIN

La médaille d'or du District des Ardennes de football est décernée à :

M. Aurélien CREUWELS, Président de l'OCNA
M. Akli IAICHOUCHEM du CSSA
M. Pascal DAZY du CSSA

Médailles Ligue :

La médaille d'argent de la Ligue est décernée à :

M. Sébastien BOIE de l'US REVIN
M. Thierry TUMSON de l'US REVIN
M. Vincent DUGUET de l'AS BOURG ROCROI
M. Renaud LEGROS de l'AS BOURG ROCROI
M. Hervé LEONARD de l'ES JOIGNY
M. Alain VANZELLA de l'ES JOIGNY
M. Patrice LAGAUE du CSSA
M. Guy LENGLET du CSSA
M. Vincent COSSARDEAUX de ALLOBAIS DONCHEROIS
M. Bernard GILLIER de NORD ARDENNES
M. Sidi HAJJI de l'US FUMAY CHARNOIS
M. Vivian LEBRUN de FC MAUBERT FONTAINE

Médaille Arbitre :

La médaille d'argent au titre de la CDA est attribuée à :

Mme. BOUAMRIOU Lorrie
Mme. ROSA MORENO Florine
M. FELS Rudy
M. FOSSIER Frédéric
M. MANOT Alexis
M. ADIN Tony
M. EVRARD Martial

La médaille de vermeil est attribuée à :

M. ZIDANE Yannick

M. SUEUR Jérôme

La médaille d'or est attribuée à :

M. GRAVIER Damien

5. – Modifications réglementaires jeunes (format des championnats)

Jean-Louis MAZZEO (CTD) et Maximilien FRADIN (CTR) ont présenté aux représentants des clubs les modifications réglementaires concernant les championnats jeunes. Modifications qui ont été préalablement validées par les responsables techniques des clubs.

Il est de notoriété publique que les catégories U13 & U14, notamment, mettent en difficulté les clubs et le District concernant les championnats jeunes. A ces difficultés, il faut ajouter la réforme des championnats régionaux qui est venu se greffer.

A l'initiative du District des Ardennes, une rencontre a eu lieu avec les 3 autres Districts de l'ancienne Ligue Champagne-Ardenne (Aube, Marne et Haute Marne) et après avoir sondé les clubs une nouvelle répartition a été proposée.

La proposition est de supprimer les catégories U14 et U16 au niveau départemental à la fin de la saison 2023-2024 afin de repasser sur des catégories U13, U15 et U18 à partir de la saison 2024-2025. Cela permettra également de se calquer avec les autres Districts de la Ligue Grand Est. Une réflexion subsiste pour créer un championnat inter ligue « élite » en U14 et U16.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. – Présentation du bilan et du compte de résultat de la saison 2022-2023, compte rendu du Commissaire Aux Comptes et approbation des comptes

Tous les comptes présentés par Monsieur Sébastien BOIE, Trésorier Général, ont été arrêtés par le Comité Directeur réuni le 12 octobre 2023 et contrôlés par le Commissaire Aux Comptes, le cabinet Pierquin, représenté par Monsieur CHIBANE.

Le bilan de l'exercice présente un total de 471 774 euros, divisé en deux parties, l'actif et le passif. Le résultat comptable affiche un total de produits de 399 659 euros et un total de charges de 411 004 euros qui laisse apparaître un résultat d'exploitation négatif de 11 345 euros.

Monsieur CHIBANE a fait une lecture d'un extrait du rapport du Commissaire Aux Comptes :

« Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Le Trésorier Général, Monsieur Sébastien BOIE, soumet au vote de l'Assemblée le bilan, le compte de résultat ainsi que le rapport du Commissaire Aux Comptes.

A la majorité des représentants de clubs présents, les comptes sont approuvés (une abstention).

7. – Intervention vidéo de Yann LEROY, Président Meurthe et Moselle, candidat à la présidence LGEF 2024-2028

Monsieur Yann LEROY est président du District Meurthe et Moselle depuis 2020, il est âgé de 47 ans, né à Nancy. Il est professeur d'université de droit privé à l'université de Lorraine, agrégé des facultés de droit de Nancy. Il fait partie de cette nouvelle vague de dirigeant. Il est membre de la commission des litiges et contentieux à la LGEF.

Monsieur Yann LEROY aurait dû être présent aujourd'hui parmi nous mais dans le calendrier des 9 districts, 2 Assemblées Générales tombent en même temps, celles qui sont aux extrêmes, l'Alsace et celle du District des Ardennes.

Monsieur Yann LEROY a réalisé une vidéo pour se présenter et présenter son projet, ainsi que sa vision de la mandature 2024 – 2028 après le règne Alsacien d'Albert GEMMRICH.

Un rapide point est fait par Guy ANDRE, Président du District Ardennes, sur la sortie éventuelle de l'Alsace.

La Ministre des sports et la FFF ont fixé un calendrier pour une éventuelle sortie du district Alsace de la LGEF. Celui-ci a été validé.

Pour poursuivre les investigations, il est prévu deux groupes de travail au sein de la LGEF, le premier « finances/juridique » et le deuxième « compétitions ». Ces deux groupes de travail auront à analyser les plus et les moins d'une sortie intelligente de l'Alsace. A la même date que cette AG, les clubs alsaciens devraient valider l'option de départ lors de leur AG. Si tel est le cas, RDV en mars au niveau de la LGEF pour une éventuelle validation pour présentation à l'AG de la FFF en juin 2024.

A ce stade, les groupes de travail n'ont pas démarré les premières réflexions.

Il faut donc être patient et les clubs ardennais seront tenus au courant, même si l'impact au niveau du district devrait être moindre.

8. – Rapport d'activité 2022/2023

Le compte rendu de l'activité du District des Ardennes pour la saison 2022/2023 a été présenté aux représentants des clubs.

Au niveau des licenciés, la saison 22-23 s'est achevée avec 11 244 licences enregistrées. On peut s'apercevoir qu'on retrouve des statistiques semblables aux saisons d'avant COVID ce qui est très positif. Pour la saison en cours, nous sommes déjà à 10 136 licences ce qui est très encourageant. Nous espérons pouvoir dépasser la barre des 11 500 licenciés.

Concernant les formations, le District a organisé une dizaine de formations à l'attention des éducateurs et dirigeants de nos clubs. On le sait la formation des éducateurs est primordiale pour la progression de nos jeunes joueurs et c'est au total 135 personnes qui ont participé à ces formations dans les 4 coins des Ardennes. Nous remercions les clubs pour la mise à disposition de leurs installations ainsi que les éducateurs des clubs qui s'investissent auprès de Max et de Jean-Louis pour encadrer ces formations.

Autre formation importante, celle des arbitres avec les formations initiales à l'arbitrage (FIA). Sur la saison 22-23, 17 nouveaux arbitres ont été formés avec une partie théorique et une partie terrain. On a comptabilisé 146 licences arbitres sur la saison écoulée.

Dans le cadre de la structuration des clubs, la FFF a mis en place un système de label avec plusieurs niveaux permettant de venir récompenser les efforts des clubs sur 4 volets : associatif, sportif, éducatif et formation.

Nous félicitons les clubs labellisés lors de la saison 2022-2023.

Label Jeunes FFF : 7 clubs, US BAZEILLES, FC BOGNY, EMCCM, DOUZY QUI VIVE, LIART SIGNY L'ABBAYE FC, PORCIEN FC et CSSA

De nombreux évènements ont pu être réalisés sur la saison 22-23, comme graine de footballeurs qui a réuni les U11 et U11F au Stade Dugauguez le 17 Mai 2023, comme les JND U7 et U9 à Villers-Semeuse les 10 et 11 Juin 2023, comme le Festival U13 à Bogny le 15 Avril 2023, le Festival U11 à Bazeilles le 20 Mai 2023, ou encore la journée des marcassins organisée par le CD08 qui s'est déroulée le 14 Mai 2023 au Stade Dugauguez où le District est intervenu pour la deuxième année consécutive.

Pour conclure le rapport d'activité, les champions des Ardennes sont honorés lors de cette Assemblée Générale :

Championnat féminin

Féminine honneur : **AS MONTHERME THILAY**

Féminine Consolation : **QUI VIVE DOUZY**

Championnats Jeunes

U18 Honneur : **OCNA**

U18 Promotion : **JOYEUSE DE WARCQ**

U16 Honneur : **FC BLAGNY**

U16 Promotion : **ENTENTE GIVONNE BALAN**

U16 Consolation Groupe A : **ENT TRM-BOURG ROCROI** - *Groupe B* : **USA LE CHESNE**

U14 Honneur : **RETHEL SPORTS**

U14 Promotion : **EMCCM**

U13 Honneur : *Groupe A* : **OCNA** - *Groupe B* : **AS PRIX LES MEZIERES 2**

U13 Promotion Groupe A : **US LES AYVELLES** - *Groupe B* : **ES AUVILLERS SIGNY**

U13 Consolation Groupe A : **US REVIN** - *Groupe B* : **AS MONTHOIS** -

Groupe C : **SC VIVAROIS** - *Groupe D* : **EMCCM 2** - *Groupe E* : **CA VILLERS SEMEUSE**

Champions des groupes Adultes

FUTSAL Honneur : **U.S. FUMAY CHARNOIS**

FUTSAL Consolation : **C.A. VILLERS SEMEUSE 2**

VETERANS Honneur : **AS SEDAN LE LAC**

VETERANS Consolation : **ANCIEN VETERANS VRIGNE**

Division 4

Groupe A : **F.C. AUBRIVES**

Groupe B : **A.S. BOULZICOURT 2**

Groupe C : **F.C. BLAGNY CARIGNAN 3**

Groupe D : **A.S. GRANDPRE**

Division 3

Groupe A : **U.S DEVILLE**

Groupe B : **U.S. ST MENGES**

Groupe C : **S.O.S. BUZANCY**

Groupe D : **ENTENTE DE LA VAUX**

Division 2

Groupe A : **CHARLEVILLE FRANCO TURC**

Groupe B : **C.O CHEVEUGES ST AIGNAN**

Division 1 : (Trophée Luc PILARD) : C.A. VILLERS SEMEUSE 2

Les vainqueurs des coupes des Ardennes ont également été cités lors de cette Assemblée Générale :

Coupe des Ardennes Féminines : **CSSA**

Coupe Futsal : **US FUMAY CHARNOIS**

Coupe Christian MOSNIER : **EMCCM**

Coupe René HUGELE : **ALLOBAIS DONCHEROIS**

Coupe Christian JURION : **CSSA**

Coupe Joseph PATRICKMILLER : **ENTENTE SUD ASFELD**

Coupe Roger LEROY : **CSSA**

Coupe Roger TISSOT : **CSSA**

Coupe Robert BONNEFILLE : **POURU ST REMY**

Coupe Amédée ANDRY : **US ST MENGES**

Coupe Pol RENOY : **CHARLEVILLE FRANCO TURC**

Coupe Roger MARCHE : **FC BOGNY**

Un grand merci aux clubs et aux collectivités qui ont accueilli l'ensemble de ces finales : Charleville, Sedan, Douzy, Vouziers et Nouzonville

9. – La parole aux invités

Monsieur Christophe SOLLNER, membre du BELFA, débute par souligner la forte participation des clubs ardennais à l'Assemblée Générale. Il confirme que le vote à l'unanimité concernant les modifications réglementaires des championnats jeunes est une très bonne décision, car déjà appliqué dans d'autres District et c'est une réussite.

Il a abordé l'opération FFF relative aux mini buts pour les écoles de Football. Pour rappel, la FFF, en collaboration avec les Ligues et les District, organise sur deux saisons une opération destinée à aider les clubs à acquérir des mini buts pour leurs écoles de football. Plus de 6 000 clubs sont concernés. Il précise les conditions pour bénéficier de ces conditions attractives.

Madame Brigitte LOIZON, conseillère départementale et maire de Guignicourt-sur-Vence, indique que c'est une première pour elle et qu'elle est ravie d'avoir participé à cette Assemblée Générale du District avec de nombreux participants. Elle évoque le rôle social et sociétal du Football et remercie l'ensemble des bénévoles qui y participent.

Monsieur Lionel VUIBERT, député de la Circonscription, indique qu'il est quasiment dans l'obligation de participer à cette Assemblée Générale car il habite à proximité de Poix-Terron. Il remercie le Président pour son invitation, remercie les éducateurs, dirigeants, arbitres et nombreux bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour le football. Il souligne également le rôle important de l'activité sportive, notamment chez les jeunes, et plus particulièrement du football, très présent dans nos communes.

10. Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié et lève la séance à 12h30.

Le Président, Guy ANDRE

Handwritten signature of Guy ANDRE in black ink, featuring a stylized 'A' and 'D'.

Le Secrétaire de séance, Lucas THOUE

Handwritten signature of Lucas THOUE in black ink, featuring a long horizontal stroke above the name.